

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 426 /AGRI.Col.

Objet:

Carte de résidant Permanent
DELVAUX R.J.E.Gh.

Astrida, le 22 février 1951.-



Monsieur le Chef de Bureau,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous
ce couvert le dossier - carte de résidant permanent - de
Monsieur DELVAUX René-Joseph-Emile-Ghislain.

L'Administrateur de Territoire, ff.,
J. KIRSCH,

Monsieur le Chef du Bureau
de la Colonisation

à USUMBURA.-